Canada's New Free Trade Agreement

CONSUMER INTERESTS

Canada

A GOOD DEAL FOR CANADIAN CONSUMERS

Canada's new Free Trade Agreement with the U.S. is a good deal for consumers. For every Canadian it will mean:

- lower prices,
- more choice, and
- higher disposable incomes.

If you import goods from the U.S., the Agreement will eventually mean no more customs duties on American-made products.

LOWER PRICES

Here's how the Agreement will lead to lower prices:

Right now, tariffs and trade barriers are costing you money. You are paying tariffs on a wide range of imports, from food to clothing to computers. Some tariffs go as high as 25 per cent. You are also paying higher prices because Canada now restricts or puts quotas on some U.S. goods.

Such trade barriers act almost like a tax on you the consumer. You end up paying higher prices.

Statistics Canada says that in 1986, without free trade, these barriers cost Canadians $2.1 billion more for goods imported from the U.S. That's $80 for every man, woman and child.

What will free trade do? Free trade will remove tariffs, cut trade barriers and reduce costs to you, the consumer. The result? Lower prices.

TARIFFS AND BUSINESS

Tariffs and trade barriers presently raise the cost of doing business in Canada. And Canadian companies have to pass on these costs to you, the consumer.

Under the Agreement, business will be able to cut costs through:

- lower prices for their supplies, and
- more efficient production.

Many companies depend on imported machinery, parts and equipment. Free trade will remove tariffs and trade barriers on materials and services imported from the U.S. This means companies can produce the same goods for less money. Lower supply costs mean lower product prices.

Free trade will also give Canadian industries and producers free and equal access to the much larger U.S. market. This means we will be able to produce more goods at one time. And the more we produce at one time, the more cheaply it can be done. So lower production costs mean lower prices to you the consumer.

In this more efficient and competitive climate, businesses will pass on the savings to you, the consumer.

MORE MONEY IN YOUR POCKET

Let's consider a Canadian earning $23,000 a year. Consumer and Corporate Affairs Canada estimates that, once the Agreement is fully implemented, this Canadian's spending power would be increased by between $700 and $1,000.

Consumer and Corporate Affairs Canada also says that Canadians purchasing and furnishing a new home will save about $4,500 over present prices on construction materials and about $3,500 on furnishings, equipment and appliances. That means that with free trade, if you go out and buy a washer, dryer, fridge, stove and dishwasher, you could save about $500 in total. Or another way to look at it is — buy 5 kitchen appliances and have enough left over to buy a TV.

MORE CHOICE

Consumers will also benefit from wider choice. With more goods available to Canadians, businesses will be more likely to offer lower prices and better service, in order to succeed.

With assured access to the big U.S. market, there will be greater incentive for Canadian businesses and producers to innovate. This will give both Canadian and American consumers better products at lower prices.

TIME TO ADJUST

You won't see all these benefits at once. Many sensitive Canadian and American industries need time to adjust. So you will see tariffs dropping in 10 equal annual steps. Some will drop more slowly than others, but by 1998, we will have tariff-free trade with the U.S.

Among the U.S. goods you will be able to import duty free on January 1, 1989, are:

- fur and fur coats, computers and related equipment, skis, skates and motorcycles.

By January 1, 1993, a wider range of goods will be tariff-free. These include:

- meat and fish products, paint chemicals, hardwood, plywood and some other wood products, a range of machinery, replacement auto parts, furniture, electrical and communications equipment and some energy products.

By January 1, 1998, remaining tariffs will have been eliminated on all goods, including:

- most food products, textiles and clothing, most paper and wood products, steel and steel products, transportation goods, drugs and cosmetics, appliances and most finished products.

Hon. Pat Carney
Minister for International Trade

External Affairs Canada
Affaires extérieures Canada

Notre nouvel Accord de libre-échange

Canada

UNE BONNE AFFAIRE POUR LES CONSOMMATEURS CANADIENS

Le nouvel Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est une bonne affaire pour les consommateurs. Pour chaque Canadien, il se traduira par

- une baisse des prix,
- un plus grand choix, et
- des revenus disponibles plus élevés.

Si vous importez des marchandises des États-Unis, l'Accord se traduira éventuellement par la disparition des droits de douane sur les produits qui y sont fabriqués.

UNE BAISSE DES PRIX

Voici comment l'Accord fera baisser les prix :

À l'heure actuelle, les droits de douane et les obstacles au commerce vous coûtent de l'argent. Vous payez en effet des droits sur une vaste gamme de biens importés, depuis la nourriture jusqu'aux ordinateurs en passant par les vêtements. Certains droits de douane atteignent même 25 %. Vous payez également des prix plus élevés parce que le Canada restreint actuellement l'entrée de certaines marchandises américaines ou en contingente l'importation.

Ces obstacles au commerce sont en quelque sorte une taxe qui vous frappe, vous, les consommateurs. Vous vous trouvez à payer des prix plus élevés.

Selon Statistique Canada, ces obstacles ont coûté en 1986 2,1 milliards de dollars de plus aux consommateurs canadiens pour l'achat de marchandises importées des États-Unis. Cela équivaut à 80 $ pour chaque homme, femme et enfant.

Quelles incidences aura le libre-échange? Le libre-échange supprimera les droits de douane, réduira les obstacles au commerce et les coûts que vous, consommateurs, devez payer. Quel en sera le résultat? Une baisse des prix.

LES DROITS DE DOUANE ET LES ENTREPRISES

Les droits de douane et les obstacles au commerce font actuellement élever les frais des entreprises au Canada qui, à leur tour, les font absorber par les consommateurs.

En vertu de l'Accord, les entreprises pourront réduire leurs coûts grâce à :

- des prix plus bas pour leurs approvisionnements, et
- une production plus efficiente.

De nombreuses sociétés utilisent des machines, des pièces de rechange et du matériel importés. Le libre-échange supprimera les droits de douane et les obstacles au commerce pour les matériaux et les services importés des États-Unis. Il s'ensuivra donc que les sociétés pourront produire les mêmes marchandises à un coût inférieur. En ce sens, une baisse des coûts d'approvisionnement entraîne une baisse des prix des produits.

Le libre-échange donnera aussi aux industries et aux producteurs canadiens l'accès libre et égal au marché beaucoup plus vaste qu'offrent les États-Unis. Nous serons donc en mesure de produire davantage de marchandises à un moment donné. Et d'ailleurs, plus notre production sera grande, plus bas seront nos coûts de production. Ainsi, une baisse des coûts de production entraîne une baisse des prix à la consommation, pour le plus grand avantage des consommateurs.

Cette amélioration de l'efficience et de la compétitivité permettra aux entreprises de faire bénéficier les consommateurs des économies qu'ils réalisent.

PLUS D'ARGENT DANS VOTRE POCHE

Prenons le cas d'un Canadien qui gagne 23 000 $ par an. Consommation et Corporations Canada estime que le pouvoir d'achat de ce Canadien augmentera de 700 à 1 000 $ lorsque l'Accord aura été totalement mis en oeuvre.

Toujours selon Consommation et Corporations, les Canadiens qui achèteront une nouvelle maison et du mobilier pourront, par rapport aux prix actuels, économiser environ 4 500 $ en matériaux de construction et environ 3 500 $ en mobilier, en équipement et en appareils ménagers. Avec le libre-échange, cela signifie que si vous achetez une laveuse, une sécheuse, un réfrigérateur, une cuisinière et une lave-vaisselle, vous pourriez économiser environ 500 $, ce qui pourrait vous permettre d'acheter aussi un téléviseur.

UN CHOIX PLUS GRAND

Les consommateurs bénéficieront aussi d'un plus grand choix. La gamme de marchandises disponibles au Canada étant plus grande, les entreprises auront probablement intérêt à offrir des prix plus bas et un service meilleur.

Assurés de pouvoir accéder au vaste marché américain, les entreprises et les producteurs canadiens auront plus d'intérêt à innover. Ainsi, les consommateurs canadiens et américains auront accès à des produits meilleurs à meilleurs prix.

PÉRIODE D'ADAPTATION

Tous les avantages ne seront pas évidents dès le départ. De nombreuses industries canadiennes et américaines plus vulnérables aux changements ont besoin d'une période d'adaptation. Vous verrez donc les droits de douane diminuer par tranches égales au cours des dix prochaines années. Certains droits diminueront plus rapidement que d'autres, mais l'ensemble de nos échanges commerciaux avec les États-Unis sera exempt de droits dès 1998.

Voici quelques-uns des produits américains que vous pourrez importer sans frais de douane à compter du 1er janvier 1989 :

- les fourrures et les manteaux en fourrure, les ordinateurs et le matériel connexe, les skis, les patins et les motocyclettes.

Dès le 1er janvier 1993, les produits suivants seront également exempts de droits :

- les produits de la viande et du poisson, les peintures chimiques, le bois dur, le contreplaqué et d'autres produits du bois, une vaste gamme de machines, de pièces automobiles, du mobilier, de l'équipement électrique et de communication, ainsi que certains produits énergétiques.

Le 1er janvier 1998, tous les autres biens seront exempts de droits, y compris :

- la plupart des produits alimentaires, les textiles, les vêtements, les produits du papier et du bois, l'acier et les produits d'acier, le matériel de transport, les médicaments et les cosmétiques, les appareils ménagers et la majorité des produits finis.

L'honorable Pat Carney
Ministre du Commerce extérieur

Affaires extérieures Canada
External Affairs Canada